

DEPARTEMENT  
DE L'HERAULT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
DE BEZIERS

COMMUNE  
DE  
VIAS

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Délibération n° 2024-07-18-2d*

**L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE et le 18 JUILLET**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Maître Jordan DARTIER, Maire.

**Présents :**

*Mmes et MM. Jordan DARTIER, Bernard SAUCEROTTE, Sandrine MAZARS, Claude DAULLACH, Pascale GENIEIS-TORAL, Jacques BOLINCHES, Nicole LEFFRAY-VINCENTS, Jean-Luc PRADES (arrivée à 18H13), Muriel PRADES, Pierre ROS, Chantal MESLARD, Elie SOTOMAYOR, Gilbert GIMBERNAT, Maryse OLIVÉ, Marie SANCHEZ-RUIZ, Carole MAUREL, Jean-Philippe COMPAN, Sylvie MACEL, Nadine CABANEL, Roger GUERIN, Pascal VIVIANI, Olivier CABASSUT, Sandrine MORONI, Elisabeth CERNEAU, Yvon MARTIN.*

**Procurations :**

*Isabelle E SILVA PENDRELICO donne procuration à Sandrine MAZARS,  
Carl COIGNARD donne pouvoir à Carole MAUREL,  
Lucien BABAU-RODRIGUEZ donne procuration à Bernard SAUCEROTTE,  
Jean-Luc LENOIR donne procuration à Sandrine MORONI.*

**Objet : Acceptation de la subvention accordée par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour les travaux d'aménagement d'entrée de ville – création d'un giratoire route de Bessan.**

Dans le cadre de la politique d'aide aux communes pour réaliser des aménagements et des équipements améliorant le cadre de vie des habitants et l'attractivité du territoire, le Conseil Municipal avait sollicité une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour la réalisation de travaux d'aménagement de l'entrée de ville et notamment la construction d'un giratoire route de Bessan.

Lors de son Conseil Communautaire du 11 avril 2024, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a accordé à la ville de Vias une subvention de 125 000 € pour la réalisation de ce projet.

### **CECI EXPOSE, LE CONSEIL MUNICIPAL**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 004397 de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée en date du 11 avril 2024,

**CONSIDERANT** l'avis de la Commission Finances en date du 11 juillet 2024,

**DELIBERE**

Et par vote à mains levées, à l'unanimité,

**DECIDE** d'accepter la subvention de 125 000 € accordée par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour les travaux d'aménagement d'entrée de ville et la construction d'un giratoire route de Bessan.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

**Le Secrétaire de Séance**

A blue circular stamp of the Municipality of Vias (Hérault) is overlaid with a blue ink signature.

**Maître Jordan DARTIER**  
**Maire de VIAS**

A blue circular stamp of the Municipality of Vias (Hérault) is overlaid with a blue ink signature.

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
Informe que la présente peut faire l'objet d'un recours  
pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier  
dans un délai de deux mois à compter du présent affichage.  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique  
« Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Transmis au représentant de l'Etat le : 23/07/2024

Publié le : 24/07/2024